

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 1^{er} OCTOBRE 2019
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

19-124

OBJET : Création de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux du Territoire, réservés en contrepartie des garanties d'emprunt octroyées, désignation des membres et approbation du règlement intérieur.

Membres en exercice	90
Présents titulaires	58
Représentés	22
Absents	10

Votants	80
Abstention	0
Suffrages exprimés	80
Pour	80
Contre	0

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON ZONON, Thierry BARNOYER, Patrick BEAUDOUIN, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Eric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Nicole CERCLEY, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, François COCQ, Thierry COUSIN, Isabelle DALLEAU, Pierre-Michel DELECROIX, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Nadia LECUYER, Sergine LEFIEF, Charlotte LIBERT ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Jacques JP MARTIN, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Germain ROESCH, Christel ROYER, Igor SEMO, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI

Représentés :

Adrien CAILLEREZ représenté par Carole DRAI, Gilles CARREZ représenté par Florence HOUDOT, Pierre CARTIGNY représenté par Chantal CANALES, Sabine CHABOT représentée par Sylvain BERRIOS, Catherine CHETARD représentée par Michel OUDINET, Florence CROCHETON représentée par Jean-Jacques GRESSIER, Alain DEGRASSAT représenté par Jacques JP MARTIN, Michel DUVAUDIER représenté par Laurent JEANNE, Delphine FENASSE représentée par François COCQ, Delphine HERBERT représentée par Benoît GAILHAC, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Sengul KARACA représentée par Chrysis CAPORAL, Marie KENNEDY représentée par Sergine LEFIEF, Gérard LAMBERT représenté par Jean-Jacques GUIGNARD, Pierre LEBEAU représenté par Brigitte GAUVAIN, Marie-Hélène MAGNE représentée par Hervé GICQUEL, Marc MEDINA représenté par Patrick BEAUDOUIN, Gilles PANNETIER représenté par Eric BENSOUSSAN, Christine RYNINE représentée par Jean-Jacques PASTERNAK, Jean-Pierre SPILBAUER représenté par Isabelle DALLEAU, Pascale TRIMBACH représentée par Igor SEMO, Valérie ZELIOLI représentée par Christian FAUTRE

Absents : Christian CAMBON, Nicolas CLODONG, Sylvain DROUVILLE, Pierre GUILLARD, Nassim LACHELACHE, Pascale MARTINEAU, Alain PAVIE, Yoann RISPAL, Sylvie TRICOT DEVERT, Jean-François VOGUET

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 1er OCTOBRE 2019

OBJET: Création de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux du Territoire, réservés en contrepartie des garanties d'emprunt octroyées, désignation des membres et approbation du règlement intérieur

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5219-5,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

VU la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

VU la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi ELAN)

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L 441-1 et L 441-2-6

VU la délibération n°16-31 du 29 mars 2016 approuvant les statuts de l'EPT ParisEstMarne&Bois,

CONSIDERANT qu'en contrepartie des aides financières accordées aux organismes de logement social, l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois bénéficie de droits de réservation sur des logements, appelés contingent territorial,

CONSIDERANT qu'il convient d'objectiver le processus de désignation de candidats présentés sur le contingent territorial, dans un souci de lisibilité et de transparence,

CONSIDERANT qu'il s'agit d'une obligation incombant à l'ensemble des réservataires de logements sociaux,

DELIBERE

ARTICLE 1 :

CREE la commission de désignation des candidats aux logements sociaux relevant du contingent territorial et des anciennes CAVM et CCSM au titre des emprunts garantis par ces instances.

ARTICLE 2:

DESIGNE les membres suivants pour siéger à la dite commission :

- Le Président du Territoire ou un Vice Président le représentant
- Le maire de la ville concernée ou son représentant

ARTICLE 3:

DIT qu'ils seront assistés des personnes suivantes :

- Le ou la directrice du service logement de la ville concernée, ou son représentant
- Le ou la directrice du service CCAS de la ville concernée, ou son représentant
- Le directeur du lien social, de l'habitat, du logement et de la politique de la ville du Territoire ou son représentant

ARTICLE 4 :

APPROUVE le règlement intérieur joint en annexe,

ARTICLE 5 :

AUTORISE le Président à signer les documents y afférents.

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20191001-DEL19-124-DE
Date de télétransmission : 03/10/2019
Date de réception préfecture : 03/10/2019

ARTICLE 6 :

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa transmission ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



Le Président,

Jacques JP MARTIN

La présente délibération publiée le 07/10/2019
est exécutoire à la date du 07/10/2019
en application des articles L5211-1 et
L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le 07/10/2019.

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20191001-DEL19-124-DE
Date de télétransmission : 03/10/2019
Date de réception préfecture : 03/10/2019

